

A photograph of children from behind, wearing orange backpacks, walking in a crowd. The image is slightly blurred, focusing on the children in the foreground.

Guide de rentrée

ANNÉE SCOLAIRE

2021
2022



Morières
les Avignon





Le Mot du 1er Adjoint

Chers parents,

L'année scolaire 2020/2021 a été marquée par la crise sanitaire, aussi nous allons essayer de faire en sorte que celle qui s'annonce se déroule avec un cycle normal pour vos enfants...

J'ai donc le plaisir de vous adresser la nouvelle édition du guide de la rentrée scolaire pour cette année 2021-2022.

Vous y trouverez toutes les informations pratiques pour organiser la semaine de votre enfant en toute sérénité et les coordonnées des différents acteurs pour faciliter vos échanges avec les équipes éducatives et les services municipaux.

La ville de Morières-lès-Avignon porte une attention particulière au bien-être de vos enfants et de leur accompagnement éducatif. Aux côtés des équipes enseignantes et des parents, les agents de la ville se mobilisent au quotidien pour organiser la vie dans les écoles : de l'accueil du matin à celui du soir, en passant par la restauration scolaire et les activités après la classe.

L'éducation est toujours une priorité portée par les élus de la ville, qui se concrétise par un engagement financier et humain afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement de vos enfants.

Cet engagement se traduit, cette année, par une nouvelle classe maternelle grande section Perdiguier dans les locaux de l'école Cassini, de nombreux travaux effectués depuis janvier 2021 (climatisation sur quatre classes et au restaurant scolaire Marcel Pagnol, renouvellement des tables du restaurant scolaire Marcel Pagnol, occultation des grillages de l'école Jules Cassini, isolation thermique de Pagnol et bien d'autres...)

Sur l'année scolaire 2021/2022, nous continuerons à améliorer l'accueil de vos enfants tout en pensant à l'avenir avec le projet de la nouvelle école, qui nous l'espérons devrait se faire près du quartier des Craoux. En parallèle, les accueils ALSH seront installés dans le quartier des Sumelles avec un lieu spécialement dédié.

Eric Devalquenaire

**Premier Adjoint au Maire délégué à
l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse**

Directeur de la Publication : Grégoire Souque
Réalisation : Aurore Fabre, Céline Zug

Conception maquette : bigbird Communication
Impression : Imprimerie Orta

Ont participé à cette édition : Eric Devalquenaire, Lola Morales, Virginie Cauwet
contacts@morières.fr - www.morières.fr

Rentrée scolaire 2021/2022



En maternelle et en élémentaire

	7h30 - 8h20	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h00
LUNDI	Temps périscolaire du matin	Temps scolaire	Temps périscolaire méridien et restauration	Temps scolaire	Temps périscolaire du soir en ASLH
MARDI					
MERCREDI	L'ALSH « L'école buissonnière » 7h30 - 18h00				
JEUDI	Temps périscolaire du matin	Temps scolaire	Temps périscolaire méridien et restauration	Temps scolaire	Temps périscolaire du soir en ASLH
VENDREDI					

Depuis la rentrée scolaire 2019, l'instruction est obligatoire pour tous les enfants qui sont dans leur 3^{ème} année.



Le Guichet Unique

Education Enfance Jeunesse

Réservation et pré-paiement des services pour la rentrée scolaire 2021-2022

A compter du 1er septembre 2021, le dispositif du prépaiement des activités périscolaires, extrascolaires, restauration, et ludothèque est simplifié pour répondre aux attentes des familles.

Ainsi, pour la rentrée scolaire de septembre 2021, les conditions d'inscriptions s'appliqueront tel qu'énoncé dans le tableau ci-contre.

Merci de penser à réserver et prépayer les activités via le Portail Familles (<https://mories-les-avignon.portail-familles.net>). Ce dernier permet le règlement en ligne par carte bancaire, depuis un PC ou un smartphone. Il est également possible de se rendre au guichet unique pour les démarches de réservation et pré-paiement.

La dématérialisation des réservations et paiements offre aux familles la possibilité de gérer à distance et à tout moment leurs activités périscolaires, extrascolaires. La gestion est donc anticipée et facilitée.

	Conditions d'inscriptions	Sur le portail familles	Au guichet unique
Accueil du matin	Inscription libre et ouverte à l'année MAJORATION de 50 % si enfant présent non inscrit. Modifiable et annulable 48h avant le jour J*	Blocage 48h avant le jour J	Inscription exceptionnelle jusqu'à la veille 17h
Restauration scolaire	Inscription libre et ouverte à l'année MAJORATION de 50 % si réservation de J-7 à Jour J Modifiable et annulable 48h avant le jour J*		Inscription exceptionnelle jusqu'au jour J
Accueil du soir	Inscription libre et ouverte à l'année MAJORATION de 50 % si enfant présent non inscrit. Modifiable et annulable 48h avant le jour J*		Inscription exceptionnelle jusqu'au jour J Attention : majoration en cas de retard pour récupérer les enfants à 18h (cf. délibération du 25-09-2018)
Mercredis – ALSH Ecole Buissonnière	Inscription libre et ouverte à l'année Sous réserve de disponibilité. Modifiable et annulable 36h avant le jour J*	Blocage 36h avant le jour J (soit Lundi midi)	Blocage 36h avant le jour J (soit Lundi midi)
Petites et grandes vacances – ALSH Ecole Buissonnière	PETITES VACANCES : Réservation à la semaine OU possibilité de réserver à la journée sur la semaine de vacances. GRANDES VACANCES : Réservation à la semaine Sous réserve de disponibilité. Modifiable et annulable 36h avant le jour J*	Blocage 36h avant le jour J (soit jeudi midi)	Blocage 36h avant le jour J (soit jeudi midi)
Ludothèque	Inscription libre et ouverte à l'année	Pas d'inscription sur le portail	Inscription au Guichet Unique

ATTENTION : Une majoration est appliquée pour les enfants présents qui n'auraient pas réservé préalablement les services périscolaires du matin et soir.

Un temps de blocage est maintenu sur certaines activités afin de permettre aux différents services une anticipation sur l'organisation matérielle et financière de ceux-ci.

Une annulation ou modification est désormais possible sur le centre de loisirs, sous certaines conditions (merci de vous reporter au tableau ci-dessus).

*Modification (changement d'activité ou de date avec génération d'avoirs),
Annulation (suppression d'activité ou de date avec génération d'avoirs).

Afin de pouvoir procéder aux différentes réservations il est nécessaire de respecter les dates du calendrier scolaire 2021-2022 :

Vacances scolaires 2021 - 2022	
Vacances	Zone B
Rentrée scolaire 2021	Jour de reprise : Jeudi 2 septembre 2021
Vacances de la Toussaint 2021	Fin des cours : Samedi 23 octobre 2021 Jour de reprise : Lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël 2021	Fin des cours : Samedi 18 décembre 2021 Jour de reprise : Lundi 3 janvier 2022
Vacances d'Hiver 2022	Fin des cours : Samedi 5 février 2022 Jour de reprise : Lundi 21 février 2022
Vacances de Printemps 2022	Fin des cours : Samedi 9 avril 2022 Jour de reprise : Lundi 25 avril 2022
Pont de l'ascension 2022	Fin des cours : Samedi 25 mai 2022 Jour de reprise : Lundi 30 mai 2022
Grandes vacances 2022	Fin des cours : Samedi 7 juillet 2022

Pré-rentree des enseignants : Mercredi 1er septembre 2021



Lieu d'accueil

Contact

Le Guichet Unique Education Enfance Jeunesse est situé à l'Espace Robert Dion

Tél : 04.86.19.20.28 et 04.86.19.20.30. **Mail :** guichet-unique@morieres.fr

Horaires d'ouverture

Accueil Informations - Inscriptions

Tous les jours, **uniquement sur rendez-vous**, du **lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h**. **Fermeture le vendredi après-midi.**

Accueil Régie

Paiement des factures

Tous les jours **de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf le vendredi après-midi, sur rendez-vous uniquement.**

Modes de paiement : chèques, espèces, CESA, pas de paiement par carte bancaire. Les chèques sont à rédiger à l'ordre de la « régie de recettes et d'avances du Guichet Unique »

Tél : 04 86 19 20 39 - **Mail :** regie-guichet-unique@morieres.fr

Un règlement intérieur du Guichet Unique est mis en place à compter du 01/09/2021



Les écoles

La classe se déroule les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30



Ecole maternelle Agricole Perdiguier

Directeur : M. Caffort

Rue Crillon – Tél : 04 90 33 35 75 – Mail : ce.0840137t@ac-aix-marseille.fr

PS M.Caffort
PS-MS..... Mme Di Maio
MS-GSMme Jordan

MS-GS Mme Pannetier Palermi
GS Mme MAS

Ecole maternelle Marcel Pagnol

Directrice : Mme Bernhardt

Avenue Marcel Pagnol – Tél : 04 90 33 30 67 – Mail : ce.0840768d@ac-aix-marseille.fr

PSMme Trevisan G.
PS Mme Milord
PS-MS..... Mme Kirstetter
MSMme Trevisan C.

MS Mme Itte
GSMme Fernandez
GS Mme Bernhardt
GS Mme Hynderick



Ecole élémentaire Jules Cassini

Directeur : M. Carmier

Rue Marguerite Tauriac – Tél : 04 90 33 36 04 – Mail : ce.0840678f@ac-aix-marseille.fr

CP Mme Banet
CP-CE1 Mme Arnau
CE1 Mme Bousquet
CE1-CE2 M. Duracka
CE2-CM1 Mme Brahmi

CE2 Mme Chiabrero
CM1 Mme Monchador
CM1-CM2 Mme Grecq
CM2 M. Carmier / Mme Bastide



Ecole élémentaire Marcel Pagnol

Directrice : Mme Facon

Avenue Marcel Pagnol – Tél : 04 90 33 37 73 – Mail : ce.0840707m@ac-aix-marseille.fr

CP Mme Guin
CP Mme Flouret-Coste
CP Mme Chesnais
CE1 Mme Urrutia
CE1 Mme Borrelly
CE1-CE2 Mme Miraben

CE2 Mme Joubert
CE2-CM2 Mme Revertégat
CM1 Mmes Lodato / Desangles
CM1 Mme Viader
CM2 Mme Facon
CM2 M. Rousset

Inscriptions scolaires

Les inscriptions se prennent à l'aide du dossier d'admission administrative à retirer auprès du Guichet Unique, l'affectation est ensuite prononcée par la ville, puis l'enfant doit être inscrit auprès du directeur de l'école d'affectation.

Sécurité

Sécurité sanitaire COVID 19

Le protocole sanitaire sera adapté en fonction de la situation et de l'évolution de la pandémie. Les mesures barrières et le nettoyage des locaux seront appliqués.

Plan Vigipirate

Dans le cadre du plan Vigipirate et des circulaires du Ministère de l'Education Nationale, des mesures spécifiques de sécurité sont mises en œuvre sur la commune.



Sécurité de vos enfants aux abords des écoles

Attention, pensez à respecter les sens interdits mis en place avenue Marcel Pagnol et rue Crillon. Vous encourez une amende de 90€ et le retrait de 4 points sur votre permis de conduire en cas d'infraction..

Respectez le stationnement :

stationnement interdit, stationnement gênant, dépose minute.



Les représentants des parents d'élèves

Chaque année, après la rentrée, ont lieu les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole de chaque établissement. Cette année, les élections se dérouleront le vendredi 8 octobre 2021.

Depuis le décret N°2019-838 du 19 août 2019, le directeur d'établissement a la possibilité d'organiser un vote uniquement par correspondance.

Contact : La Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) :

Mme Agnès LETERRIER : 06.32.15.28.73

Liste indépendante de CASSINI : Mme Céline RIGALL - 06 74 23 59 12

Liste indépendante de PERDIGUIER : Mme Marjorie ASNARD - 06 09 70 34 00

Charte du bon comportement

A l'école

- Saluer en entrant et en sortant de l'école
- Devant les portes, laisser passer le plus jeune enfant ou l'adulte
- Tenir les portes pour la personne suivante
- Remercier les intervenants
- Respecter le silence dans les couloirs
- Bien se ranger lorsque la récréation se termine
- Respecter les lieux et les matériels (papiers à la poubelle, tirer les chasses d'eau...)
- Prendre soin de ses affaires personnelles (cartable, son contenu, les habits)
- Respecter ses camarades et le personnel (pas de mauvais geste, ni de vilain mot)
- Informer l'adulte de surveillance lors d'une dispute qui « tourne » mal ou d'un danger couru par un camarade

En vélo

- «Je porte mon casque, je respecte le code de la route»
- «Papa, maman, respectez les pistes cyclables, pour que je puisse rouler facilement»





Temps périscolaire

Les temps d'accueils périscolaires sont municipaux, ils ont été mis en place pour répondre aux besoins de garde des familles. Ils sont ouverts à tous les enfants scolarisés sur la commune, à condition que leur inscription, auprès du Guichet Unique, soit à jour.

● *L'accueil périscolaire du matin*

- **Horaires** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis, hors vacances scolaires, de 7h30 à 8h20 (entre 8h10 et 8h20 aucune entrée)

- **Tarifs*** :

	Tarifs/jour	Tarifs majorés/jour si pas inscrit
Tarif familles moriéroides	0,20 €	0,30 €
Tarif familles hors Morières	0,40 €	0,60 €

● *L'accueil périscolaire méridien et temps de restauration*

Depuis le 1er janvier 2020, un repas végétarien est servi au restaurant scolaire une fois par semaine. 45% des produits entrants dans la composition des menus sont locaux et bio.

- **Horaires** les lundis, mardis, jeudis et vendredis, hors vacances scolaires, de 11h30 à 13h30

- **Tarifs*** : Le service de garde est gratuit, la restauration est soumise à tarification. Celle-ci peut être réévaluée chaque année. Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial du parent ayant la charge de l'enfant et uniquement sur justificatif.

	Tarifs/repas	Tarifs majorés/repas si réservation de J-7 à J
Tarif de base – Familles moriéroides (QF inférieur ou égal à 446 €/mois)	0,85 €	1,27€
Tarif familles moriéroides (QF supérieur à 446€/mois)	3,10 €	4,65€
Tarif familles hors Morières	3,70 €	5,55€

Vous pouvez retrouver les menus du restaurant scolaire (avec la liste des allergènes) sur le site de la ville : www.morieres.fr

● *L'accueil périscolaire du soir*

Les enfants inscrits sont pris en charge par le service périscolaire à partir de 16h30. Aucun départ n'est possible entre 16h30 et 17h dans les 4 écoles de la commune. Départ échelonné à partir de 17h, sauf pour les élèves bénéficiant de l'accompagnement à la scolarité.

Horaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis, hors vacances scolaires, de 16h30 à 18h

Tarifs* : L'accueil périscolaire du soir est soumis à tarification. Ces tarifs sont forfaitaires quel que soit l'horaire de départ dès lors que l'enfant est inscrit. Ils sont appliqués en fonction du quotient familial du parent ayant la charge de l'enfant et uniquement sur justificatif.

	Tarifs/journée	Tarifs majorés/ jour si pas inscrit	Majoration en cas de retard (18h)
Tarif correspondant au QF inférieur à 446	0,30 €	0,45 €	1,80 €
Tarif correspondant à la tranche 447<QF<796	0,50 €	0,75 €	3,00 €
Tarif correspondant à la tranche 797<QF<1196	0,60 €	0,90 €	3,60 €
Tarif correspondant à la tranche QF>1197	0,90 €	1,35 €	5,40 €
Tarif familles hors Morières	1,20 €	1,80 €	7,20 €

** Pour réserver*

rendez-vous au Guichet Unique ou sur le Portail Familles :

<https://morières-les-avignon.portail-familles.net>

Tarifs applicables au 01-01-2019 - Ils peuvent être réévalués chaque année.

Une journée type



En maternelle

En élémentaire

Accueil periscolaire du matin 7h30 à 8h10

Fermeture du portail de 8h10 à 8h20

Temps scolaire 8h30 à 11h30

Accueil periscolaire temps merdien et restauration scolaire 11h30 – 13h30

2 services :

11h20 à 12h15

12h30 à 13h20

2 services :

11h30 à 12h15

12h30 à 13h15

Temps scolaire 13h30 à 16h30

Accueil periscolaire du soir 16h30 – 18h

De 16h30 à 17h :

Goûter (pas de départ)

À partir de 17h :

Activités libres encadrées.

Départ échelonné à partir de 17h

16h30 à 17h : Goûter et temps libre

À partir de 17h : Accompagnement à la scolarité ou activités libres.

Départ échelonné pour les activités libres

À partir de 17h45 : Départ échelonné pour l'accompagnement à la scolarité

Fermeture de la structure à 18h



Temps extrascolaire

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement «L'Ecole Buissonnière»

Pour les enfants âgés **de 3 à 13 ans**,
les mercredis et pendant les vacances
scolaires.

**Locaux du groupe scolaire Marcel
Pagnol
Avenue Marcel Pagnol**



La Ludothèque «Ludo Fol'Art»

Jeux pour tous sur place ou en prêt.

**Espace Culturel Folard
677 avenue Folard**

Le Conseil Municipal Enfants

Il est composé d'enfants et de jeunes
des classes de CM1 et CM2 des deux
écoles et de 6ème du collège de la ville.
Cette démarche volontaire des enfants
est un apprentissage à la citoyenneté
qui leur permet de participer activement
à la vie de leur ville.

Accueil Jeunes

Pour les 11/17 ans

Ouverture le mercredi en
journée, le vendredi soir et
pendant les vacances scolaires.

Avenue du 8 mai 1945

Espace Infos Jeunes

Pour les 11/30 ans

Informations, orientation et accom-
pagnement des projets des jeunes

Avenue du 8 mai 1945

Pour tous renseignements Service Enfance Jeunesse :

04 90 22 55 49

Périscolaire et extrascolaire : enfance@morieres.fr

Accueil Jeunes et Maison des Jeunes : mdj@morieres.fr

Ludothèque : ludotheque@morieres.fr

Calendrier scolaire 2021-2022

www.vacances-scolaires-education.fr

ZONE A

Académies de Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Académies d'Aix-Marseille, Amiens,
Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen,
Strasbourg

ZONE C

Académies de Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse, Versailles

SEPTEMBRE 2021	OCTOBRE 2021	NOVEMBRE 2021	DÉCEMBRE 2021	JANVIER 2022	FÉVRIER 2022	MARS 2022	AVRIL 2022	MAI 2022	JUIN 2022	JUILLET 2022	AOÛT 2022
MER 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	MAR 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1	VEN 1	LUN 1
JEU 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MER 2	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2	MAR 2
VEN 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	JEU 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3	MER 3
SAM 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	VEN 4	VEN 4	LUN 4	MER 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4
DIM 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	SAM 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5	VEN 5
LUN 6	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	DIM 6	DIM 6	MER 6	VEN 6	LUN 6	MER 6	SAM 6
MAR 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7	LUN 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7	DIM 7
MER 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	MAR 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8	VEN 8	LUN 8
JEU 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9	MER 9	MER 9	SAM 9	LUN 9	JEU 9	SAM 9	MAR 9
VEN 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	LUN 10	JEU 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10
SAM 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11
DIM 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12
LUN 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13	MER 13	SAM 13
MAR 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	LUN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14
MER 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15
JEU 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16	MAR 16
VEN 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	LUN 17	JEU 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17
SAM 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18
DIM 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19	VEN 19
LUN 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20	MER 20	SAM 20
MAR 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21
MER 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22
JEU 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23	MAR 23
VEN 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	LUN 24	JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24
SAM 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25
DIM 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26
LUN 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	DIM 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27	MER 27	SAM 27
MAR 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28
MER 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29			VEN 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29
JEU 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30			SAM 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30
	DIM 31		VEN 31	LUN 31				MAR 31		DIM 31	MER 31

Service Éducation - Guichet unique Restaurant scolaire

Mairie Annexe - Espace Robert Dion - Chemin du Clos Neuf

Tél : 04 86 19 20 28 et 04 86 19 20 30

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
sauf le vendredi après-midi
www.morieres.fr

Service Enfance Jeunesse

Ecole Buissonnière - Avenue Marcel Pagnol

Tél : 04 90 22 55 49

Horaires d'ouverture : du lundi au mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h



Morières
les Avignon